



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

N° de la demande : 2014-0072
Demande : Catégorie B.3.11 simplifiée – Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Fongicide Trilogy SC
Numéro d'homologation : 29870
Matières actives (m.a.) : iprodione [IPD], triticonazole [TRT], trifloxystrobine [TFY]
Numéro de document de l'ARLA : 2438986

Contexte

Le fongicide Trilogy SC (n° d'homologation 29870) est un concentré soluble qui contient trois matières actives : 29,41 % d'iprodione (groupe 3), 3,14 % de triticonazole (groupe 3) et 1,47 % de trifloxystrobine (groupe 11). Ce produit est homologué au Canada pour la prévention des moisissures nivéales rosée et grise, des maladies du gazon automnales et hivernales, et pour la suppression de la brûlure en plaques et de l'antracnose sous forme de pourriture basale, une maladie estivale du gazon, à des doses comprises entre 100 ml et 177 ml/100 m².

Objet de la demande

La présente demande vise à ajouter sur l'étiquette du fongicide Trilogy SC des allégations de suppression de la fusariose à microdochium (*Microdochium nivale*) et la plaque brune rhizoctone (*Rhizoctonia solani*) sur le gazon des terrains de golf et des gazonnières.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation chimique n'est requise, car les propriétés chimiques du produit n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'est nécessaire puisque le profil d'utilisation, y compris la culture hôte, les doses et les calendriers d'application du produit demeurent inchangés.

Évaluation de la valeur

Plaque brune rhizoctone (*Rhizoctonia solani*) : Le titulaire a présenté trois essais réalisés aux États-Unis (New Jersey, Caroline du Nord) en 2012 et en 2013, lesquels ont été examinés à l'appui de l'allégation. D'après les résultats, le traitement par Trilogy SC à la dose proposée avec un intervalle de 21 jours permet d'obtenir une suppression acceptable de la brûlure en plaques. Bien qu'il n'ait pas fait l'objet d'essais, un intervalle plus court de 14 jours peut être adéquat en cas de pression importante de la maladie.

Fusariose à microdochium (*Microdochium nivale*) : Le titulaire a présenté trois essais réalisés aux États-Unis (Washington, Oregon) en 2012 et en 2013 à l'appui de

l'allégation. L'un des essais n'a pu être pris en compte en raison d'une faible pression de maladie. Les résultats des deux autres essais indiquent que lorsque Trilogy SC est appliqué aux doses proposées faibles et élevées, il offre une suppression acceptable de la fusariose à microdochium avec un intervalle de 21 et de 28 jours dans une pression de maladie élevée.

Les trois matières actives dans le fongicide Trilogy SC sont actuellement homologuées pour la suppression des pathogènes de la plaque brune rhizoctone et de la fusariose à microdochium à des doses similaires ou supérieures. La combinaison a amélioré le degré de suppression des deux maladies par rapport aux étalons du commerce, et elle contribue à la gestion de la résistance. Les terrains de golf et les gazonnières ont besoin d'un haut degré de suppression pour préserver la jouabilité et la qualité esthétique du gazon. Les gestionnaires de pelouse ont des standards très élevés en ce qui concerne le degré de suppression attendu des traitements pesticides. Le fongicide Trilogy SC offrira des degrés de suppression acceptés par l'industrie pour les maladies proposées sur les gazons qui font l'objet d'une gestion très importante en cas de pression de maladie modérée à élevée.

Conclusion

Les renseignements présentés sur la valeur sont suffisants pour étayer les allégations de suppression de la plaque brune rhizoctone et de la fusariose à microdochium sur les gazons de terrains de golf et de gazonnières à l'aide du fongicide Trilogy SC aux doses et selon les délais proposés.

References

- 2379515 2013, Trilogy SC Fungicide (394.63 g ai/L containing 29.41% Iprodione or 341.156 g/L, 1.47% Trifloxystrobin or 17.052 g/L and 3.14% Triticonazole or 36.424 g/L) for the control of brown patch and microdochium patch on turf grass found on golf courses and sod farms, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.